Compte rendu de la réunion informelle du 10 novembre 2026 concernant la Cité administrative

Toulouse, le 10 novembre 2026

1 – Les salles de détente

La direction a rappelé que depuis le départ, le petit amphi et grand amphi sont des espaces partagés. La préfecture a sollicité ce grand amphi pour le compte du Labo Innov. Il y a déjà eu des conflits d'usage lors de moments conviviaux. Nous avons voulu réfléchir aux espaces possibles pour attribuer des espaces indépendants aux différents services. Nous avions espéré « privatiser » le grand amphi mais le préfet a décidé à compter du 15 novembre 2026 qu'il serait laissé à l'usage collectif et que seul le petit amphi serait attribué à la DRFiP,. Des travaux vont être effectués pour l'aplanir, afin d'obtenir une surface au sol de 50 m². Le grand amphi sera cloisonné et seule la partie "salle de réunion" sera réservable par toutes les administrations de la Cité. À ce stade, une fois les travaux réalisés, il n'y aurait pas d'obstacle à ce que les pauses puissent être prises même en cas de réservation pour une réunion et les repas pourront également être pris quotidiennement au niveau de la tisanerie.

Renseignements pris, il semblerait que ce dernier point ait été contredit par les termes d'un mail de la DRFiP qui n'a pas été communiquée aux collègues (curieuse démarche !). Nous allons réclamer à la DRFiP la communication de ce document « confidentiel » !

La CGT a soulevé les problème de sécurité informatique et de confidentialité fiscale qui peuvent se poser si des centaines de personnes circulent au cours de l'année pour se rendre en réunion au Labo Innov. Nous sortons d'un épisode de hacking très préjudiciable l'été passé, l'ESI a émis de fortes réserves lors de la demande d'installation d'un mopieur à l'accueil et nous ne comprenons pas pourquoi des visiteurs hors DGFiP pourraient, une fois équipés d'un badge, avoir accès librement à tous nos bureaux. Le DRFiP a été surpris de cette argumentation mais a répondu que l'appui du bureau SPIB de la DG serait demandé sur ce point précis.

La direction a expliqué que la préfecture paierait les travaux du grand amphi et la DRFiP aurait à sa charge les travaux du petit amphi. La CGT a dénoncé ce fait, au motif que le budget supplémentaire alloué à cela ne sera pas investi ailleurs, alors que ces travaux sont générés par une décision du préfet.

Nous avons insisté sur le fait que l'accès au coin détente du grand amphi doit être possible tous les jours pour déjeuner. En effet, la cantine est sous-dimensionnée, on peut pas y faire déjeuner plus de 800 rationnaires quotidiennement. Le matériel de cuisine appartenant à la DGFiP doit être déménagé du grand amphi, probablement vers la salle de réunion (ce que nous ne comprenons pas vraiment, le Code du travail interdisant strictement de déjeuner dans les lieux de travail). Il serait remplacé dans le grand amphi par de l'électroménager fourni par la préfecture.

La DRFiP nous a expliqué qu'un groupe de travail se réunira très rapidement avec des représentants des différents services pour discuter de ces questions (immobilier, gestion quotidienne…) pour un engagement des travaux dès que possible (l'état des budgets de fin d'année nous laisse un peu dubitatifs).

La CGT a demandé à retarder la date butoir du 15 novembre, tant que la sécurité des locaux n'est pas assurée et que la problématique des pauses détente et repas n'est pas résolue.

2 -Accueil de la trésorerie de Toulouse Amendes

Le directeur du pôle réseau a rencontré fin septembre le service des Amendes : ils ont soulevé des problèmes de sécurité, de tensions avec les usagers, parfois de tensions entre services (notamment sur la jauge de l'espace DGFiP), des problèmes de turn-over de l'équipe, de formation.

Le sujet majeur était bel et bien l'accueil. Des pistes sont apparues dans les groupes de travail et l'accueil en flux est ce qui pose réellement problème. On souhaite a priori axer sur un accueil sur rendez-vous téléphonique ou physique. **La question principale est : ”Comment on filtre les usagers pour que leur venue n’impacte aucunement les collègues du SIP ? Nous sommes dans une phase exploratoire.”**

La CGT s’est étonnée du fait que l’accueil ait été interrompu depuis hier sans que personne ne soit prévenu. Nous avons rappelé que l’accueil a été pensé pour accueillir à Toulouse mais il ne faut pas, si l’on envisageait de privilégier l’accueil téléphonique, oublier la gestion des départements périphériques, ni d’associer les autres services de la DGFiP à la démarche. **Nous avons rappelé que notre objectif était la protection de la santé physique et mentale des agents de la TTA et également du SIP**. **Il ne faut pas alimenter la guerre entre les services, nous sommes tous et toutes fonctionnaires et susceptibles de travailler un jour dans l’ensemble des affectations du département**. Dans la recherche de solution, nous avons également proposé d’étudier la possibilité de l’accueil physique du SIP l’après-midi. La DRFiP a expliqué que cela créerait de la confusion chez les usagers, dans la mesure où tout l’accueil départemental se fait le matin en flux. Nous avons également précisé que, par retour d’expérience, l'APRDV physique ne fonctionne pas de manière satisfaisante,

Le directeur régional a expliqué que l’idée la plus avancée était un accueil téléphonique sur rendez-vous et que la TTA prenne ses propres rendez-vous, au moyen de la création d'une boîte mail spécifique (pour ne pas noyer les rendez-vous avec la masse de mails reçus chaque jour). A ce stade de la réflexion, seule la Recette Municipale et la Nouvelle Cité prendraient des RV. Nous sommes le seul point de contact pour les Amendes, les services de l’OMP ne reçoivent pas et ont neuf mois de retard dans le traitement des réclamations. **Notre objectif, c’est de faire en sorte que la fermeture de l’accueil Amendes n'ait pas d'impact sur le SIP.**

La direction nous a assuré que la réflexion n’était pas aboutie et que les discussions se poursuivraient lors du CSAL du 19 novembre 2026 et au-delà.

Nous avons rappelé que la nouvelle Cité n’était pas une avancée en matière de conditions de travail pour les collègues : chaleur excessive, luminosité excessive, densité forte dans les services, accueil contraint, restaurant administratif sous-dimensionné… et que si on ajoutait les problématiques de l’accueil et des salles de détente, cela commençait à faire beaucoup. Nous avons également rappelé que les collègues avaient réussi à se mobiliser en début d’été pour la défense de leur salle de détente et que la tension était toujours vive.

Les représentants des personnels CGT inviteront des collègues en qualité d’experts lors de cette instance. **Vous trouverez via le lien ci-dessous le document que nous avons laissé au directeur à l’issue de la réunion informelle, afin de formaliser notre approche de la situation :**

https://31.cgtfinancespubliques.fr/interpellations/article/reunion-informelle-cite-administrative-avec-le-drfip-la-cgt-a-depose-une